

Maître Serge TACNET, avocat au Barreau du Val-de-Marne
demeurant 60, rue Jean Jaurès, 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE, **Tél. : 01 47 06 94 22**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le JEUDI 24 JUIN 2021 à 09 H 30

Au Tribunal judiciaire de CRETEIL, au Palais de Justice, place du Palais, Bâtiment Nord, salle A (ou B),
au rez-de-chaussée, en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

Dans un ensemble immobilier sis **à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94)**
3, avenue de Curti

Figurant au cadastre à la section Z, plan n° 41 pour 04 ares et 26 centiares.

LOT de copropriété n° 7 : Au deuxième étage, première porte à droite en sortant de l'escalier,

UN APPARTEMENT comprenant selon procès-verbal descriptif dressé le 4 novembre 2020
par Maître Jérémie ORLANDI, Huissier de justice associé à VITRY-SUR-SEINE (94) : une entrée avec placard,
une pièce principale ouvrant sur un **balcon**, une cuisine, une salle d'eau avec w.-c.

SUPERFICIE privative (Loi Carrez – hors balcon) : **25,29 m²**. Et les 700/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G.

LOT de copropriété n° 18 : Au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 6. Et les 10/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G.

LOT de copropriété n° 26 : **UN EMPLACEMENT de STATIONNEMENT pour véhicule automobile** portant le numéro 2.

Et les 20/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des P.C.G.

► Les lieux sont OCCUPES

Cette vente a lieu **à la requête de la COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS**, Société Anonyme
au capital de 160.995.996 Euros, dont le siège social est à La Défense (92919), 16 rue Hoche, Tour Kupka B, identifiée au répertoire
des entreprises sous le numéro 382 506 079, RCS de NANTERRE, représentée par son Directeur général délégué, Madame Anne
MONGAUZE, domiciliée en cette qualité audit siège. Ayant pour avocat, Maître Serge TACNET, avocat au Barreau du Val-de-Marne.

MISE A PRIX : 68.000 Euros (Soixante-huit mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de CRETEIL

Fait et rédigé à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94), le 29 avril 2021. Signé : Maître Serge TACNET

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de CRETEIL, Bureau A17 ou A18, au rez-de-chaussée du bâtiment Marcel Proust,
sur rendez-vous, les lundis et mardis de 9 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 Heures, où il a été déposé

- A **Maître Serge TACNET**, avocat au Barreau du Val-de-Marne, demeurant 60, rue Jean Jaurès, 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Tél. : 01 47 06 94 22

- A **Maître Rémi MONGIN**, avocat au Barreau de PARIS, demeurant 80, rue Saint Louis en l'île, 75004 PARIS, **Tél. : 01 43 29 79 25**

Sur les lieux pour visiter le JEUDI 17 JUIN 2021 à 09 h 30 (Port du masque obligatoire)
